MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Corse-du-Sud

Commune : Grosseto-Prugna

Autres communes :

R500

Appellation : Parcelles dites de Frasso

Monument(s)

Appellation : Parcelles dites de Frasso

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 02/06/1987

Étendue de la protection :

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.